

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 22 mai 2015

Secrétaire de séance : Odile GUILLOT

Le conseil municipal, réuni le vendredi 22 mai 2015 à 20h00 sous la présidence de Mr Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du vendredi 3 avril 2015.

2015-026

Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité

En raison de l'accroissement de l'activité à l'école communale, notamment durant la période de restauration des enfants à la cantine scolaire et lors des Temps d'Activités Périscolaires, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un emploi d'agent de service polyvalent en milieu rural d'une durée de 1 an et pour une durée hebdomadaire qui sera prochainement fixée en fonction des nécessités des différents services.

2015-027

Programme voirie 2015

Mr le Maire présente les 4 devis reçus pour les travaux de voirie de l'année 2015. La commission, réunie le vendredi 15 mai, propose de retenir l'entreprise SOCAFL. Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission et décide de retenir l'entreprise SOCAFL pour un montant de 29 075.20 € HT, soit 34 890.24 € TTC.

2015-028

Assainissement : Curage des lagunes et épandage des boues

Mr le Maire présente les 3 devis reçus pour les travaux d'entretien des bassins d'assainissement collectif et l'épandage des boues. La commission, réunie le jeudi 21 mai propose de retenir l'entreprise GOUX-BERTHELET. Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission et décide de retenir l'entreprise GOUX BERTHELET pour un montant de 5 521.00 € HT, soit 6 073.10 € TTC.

2015-029

Diagnostic accessibilité des Etablissements Recevant du Public

Mr le Maire présente les 2 devis reçus pour le diagnostic des conditions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et le dépôt d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP). La commission propose de retenir l'organisme PACT de l'Ain. Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission et décide de retenir l'organisme PACT de l'Ain pour un montant de 1 500.00 € HT, soit 1 800.00 € TTC.

2015-030

Aménagement du centre multiculturel – Emprunt de 120 000.00 €

Mme Corinne PALLUD, adjointe déléguée aux finances, présente les offres d'emprunt reçues de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Centre-est et de la Caisse d'Epargne. Après examen des offres, le conseil municipal décide à l'unanimité de contracter un emprunt d'un montant de 120 000 €, inscrit au budget prévisionnel 2015, sur une durée de 20 ans, auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Centre-est, avec première échéance rapprochée (taux équivalent à 1.70%).

2015-031

Subvention exceptionnelle

Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 150.00 € à l'association « Patois, Traditions et Métiers d'autrefois du Canton de Saint-Trivier-de-Courtes » à l'issue de leurs interventions à l'école communale de Cormoz durant les Temps d'Activités Périscolaires.

2015-032

Extension réseau eau potable et protection incendie

Le conseil municipal accepte le devis de la société SOGEDO relatif aux travaux d'extension du réseau potable et de protection incendie situés « rue du cimetière », pour un montant de 1 950.51 € HT, soit 2 340.61 € TTC

2015-033

CPINI de Cormoz

2015-034

Mr le Maire présente les devis relatifs à la mise à niveau du pied de sirène pour le déclenchement de l'alerte par BIP, à l'acquisition de 5 BIP et à l'achat d'habillements pour les nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de la société DELCOM pour un montant de 1 668.00 € HT, soit 2 025.60 € TTC et le devis de la SAS TPL pour un montant de 237.50 HT, soit 285.00 € TTC. Mr le Maire informe que ces dépenses sont subventionnables par le SDIS de l'Ain à hauteur de 30% du montant HT. Le devis de la société UGAP est accepté à l'unanimité pour un montant de 1 441.57 € HT, soit 1 724.12 € TTC. Ces dépenses sont également subventionnables par le SDIS de l'Ain à hauteur de 60 % du montant HT.

2015-035

Salon de Coiffure – Agrément pour la cession du fonds de commerce

Mr Quentin SAROSSY vend son fonds de commerce à Mme Cécilia MONTMAIN. Le conseil donne son agrément à la cession du fonds de commerce exploité par Mr Quentin SAROSSY au « 96 rue centrale » de CORMOZ au profit de Mme Cécilia MONTMAIN et décharge le cédant de toute solidarité envers le cessionnaire pour le paiement des loyers.

Commission gestion des salles

- Centre multiculturel : Compte-rendu de la dernière réunion concernant la gestion des salles du nouveau centre multiculturel avec les représentants de la commission bibliothèque, les bénévoles de la bibliothèque, et les membres des associations « Gym plus » et « Club Loisirs et Amitiés ». Un règlement intérieur a été élaboré et sera mis au point lors de la prochaine réunion du lundi 8 juin à 16h00 pour être validé et effectif au début du mois de septembre.

- Les devis suivants ont été acceptés par le conseil municipal : achat de 100 chaises pour la salle polyvalente afin de remplacer les anciennes chaises en bois, pour un montant de 2 767.00 € HT, soit 3 320.40 € TTC. Acquisition de vaisselle pour la salle polyvalente et la cantine scolaire pour un montant de 458.21 € HT, soit 549.85 € TTC. Nettoyage des sièges de la salle de réunions pour un montant de 204.00 € HT, soit 244.80 € TTC.

Commission bâtiments

2015-036

- Centre multiculturel : Mr le Maire présente les avenants proposés par le maître d'œuvre concernant le marché travaux :

- Lot 1 Terrassement : Plus-Value de + 440.20 € HT ;
- Lot 2 Maçonnerie : Moins-Value de – 1 784.72 € HT ;
- Lot 3 Menuiserie-Bois : Plus-Value de + 150.00 € HT ;
- Lot 4 Plâtrerie Peinture : Moins-Value de – 210.00 € HT ;
- Lot 7 Plafonds suspendus : Moins-Value de – 175.00 € HT ;

Le conseil Municipal accepte les avenants à l'unanimité.

Pour des raisons d'accessibilité l'éclairage public situé derrière la mairie a dû être modifié. Le montant des travaux s'élève à 1 333.33 € HT, soit 1 600.00 € TTC dont 809.62 € HT, soit 971.54 € TTC sont à la charge de la commune.

Le bilan financier fait donc ressortir à ce jour une moins-value sur l'ensemble des travaux de – 769.90 € HT.

La réception a été faite le mardi 19 mai. En attente de la réalisation de quelques petits travaux et des levées de réserves.

- Logements communaux

▪ 48 place de l'école : L'état des lieux sortant de Mme Karine MIGUERIAN a eu lieu le lundi 18 mai. Visite de l'appartement par la commission le mardi 26 mai à 19h00 ;

- 149 route du Mollard : L'état des lieux sortant de Mr Pierre-Emmanuel FAVIER et Mme Elise RIGAUD aura lieu le lundi 1^{er} juin à 16h00. L'état des lieux entrant de Mr Damien MOREL s'effectuera le même jour à 18h00.
- Salon de coiffure : Les états des lieux sortant (Mr Quentin SAROSSY) et entrant (Mme Cécilia MONTMAIN) auront lieu le mardi 26 mai à 18h00.
- Ecole : 3 offres ont été réceptionnées pour la pose d'une clôture sur le muret de la cour. Le devis de la société STYLE PAYSAGE est accepté pour un montant de 1 714.00 € HT, soit 2 056.80 € TTC. 3 offres ont également été reçues, pour la pose de brise-soleil dans les salles de classe. L'offre de l'entreprise BUIRON est retenue pour un montant de 5 246.00 € HT, soit 6 295.20 € TTC.
L'ensemble de ces travaux sera effectué durant les vacances scolaires des mois de juillet et août.

Commissions école – Cantine – Garderie – Bibliothèque – Site internet - Culture

- Temps d'Activités Périscolaires : Compte-rendu de la rencontre avec les mairies de Saint-Nizier-le-Bouchoux et de Curciat-Dongalon et avec Mr DAUBOURG de l'Académie de l'Ain pour l'élaboration d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) en commun ;

Compte-rendu de la réunion de la commission et des agents du mardi 28 avril concernant l'organisation des activités pour l'année scolaire 2015-2016 ;

Une rencontre sera organisée avec les animateurs, les parents d'élèves et les élus le vendredi 3 juillet à 16h30 à l'école communale pour faire le point sur l'année écoulée.

Bibliothèque : Compte-rendu de la rencontre avec le Directeur de la Lecture Publique qui s'engage à prêter les rayonnages et bacs nécessaires au rangement des livres et autres documents.

La bibliothèque accueillera prochainement quelques enfants de la maison de l'enfance. Cette mesure sera mise en place jusqu'à ce que la bibliothèque de Saint-Nizier-le-Bouchoux puisse les recevoir (fin septembre).

La prochaine réunion est fixée au mardi 16 juin à partir de 18h00.

Site internet : Compte-rendu de la réunion du lundi 4 mai sur la présentation de différentes offres de prestations pour la réalisation du nouveau site.

La prochaine réunion est fixée au lundi 22 juin à 19h00.

Journées du Patrimoine : La commune participera cette année aux journées du Patrimoine qui auront pour thème « Le patrimoine du XXI^{ème} siècle, une histoire d'avenir ».

Commission voirie-réseaux

Numérisation des Réseaux des eaux usées et des eaux pluviales : L'analyse des offres aura lieu le vendredi 19 juin à 19h00.

Syndicat Sevron-Solnan : Compte-rendu de la réunion mercredi 13 sur la nouvelle loi sur l'eau ;

Route des Avignons : Depuis les derniers travaux de voirie, il reste beaucoup de graviers sur la voie communale, principalement dans les virages. La commission propose de procéder à un balayage avec récupération des graviers. Le conseil accepte le devis de la société SOTRAPP TP pour un montant de 404.00 € HT, soit 444.40 € TTC.

Divers

- Emploi été : Mr Pierre-Alexandre DELAHAYE est retenu pour le poste d'adjoint technique afin de seconder Mr Gilles MOISSONNIER pendant le mois de juillet et de le remplacer durant ses congés annuels du mois d'août ;

- Feu d'artifice du 15 août : Mr le Maire présente les 2 offres reçues. Le devis de la société PYRAGRIC est accepté pour un montant de 1 791.67 € HT, soit 2 150.00 € TTC.

- Compte-rendu de l'assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Energies et des E-Communications qui s'est tenue le samedi 11 avril à Saint-Vulbas ;
- Demande de subvention exceptionnelle du comité départemental de la FNACA pour l'organisation du 32^{ème} congrès national. Le conseil municipal décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

Date à retenir

- Communauté de communes : Conseil communautaire le mardi 26 mai à 20h00 à Saint-Nizier ;
- Réunion commission école cantine garderie le jeudi 28 mai à 19h00 ;
- SCOT : Réunion le vendredi 29 mai à 15h00 à Bourg-en-Bresse ;
- Assemblée Générale de l'ADMR le vendredi 29 mai à 20h00 à Mantenay-Montlin ;
- Commission site internet : Rencontre avec ALT Informatique le lundi 1^{er} juin à 17h30 ;
- Salon de coiffure : Rendez-vous pour la signature de la cession entre Mr Quentin SAROSSY ET Mme Cécilia MONTMAIN le mardi 2 juin à 15h30 ;
- Communauté de communes : Conseil communautaire le mardi 2 juin à Saint-Trivier-de-Courtes ;
- Nouvelle canalisation gaz : Réunion d'information le mercredi 3 juin à 14h30 à la Préfecture de l'Ain ;
- EPF de l'Ain : Réunion le vendredi 5 juin à 9h00 à Bourg en Bresse ;
- Réunion commission gestion des salles le lundi 8 juin à 16h00 ;
- Visite du cimetière pour travaux le lundi 8 juin à 17h30 ;
- Réunion SCOT – Point zéro de la carte communale le mardi 9 juin à 9h30 en mairie ;
- Réunion SCOT – Commission environnement le jeudi 11 juin à 14h30 à Bourg-en-Bresse ;
- Fête départementale des patois folklores et traditions les samedi et dimanche 13 et 14 juin à Saint-Trivier-de-Courtes ;
- Réunion commission bibliothèque le mardi 16 juin à partir de 18h00 ;
- Réunion SCOT – Commission habitat logement le mercredi 17 juin à Bourg-en-Bresse ;
- Réunion route de la Bresse le jeudi 18 juin ;
- Commission réseau : Analyse des offres pour la numérisation des réseaux eaux usées et eaux pluviales le vendredi 19 juin à 19h00 ;
- Commission site internet : Rencontre avec la mairie de Cras-sur-Reyssouze le samedi 20 juin à 9h00 ;
- Réunion commission site internet le lundi 22 juin à 19h00 ;
- Assainissement : Visite des lagunes le mercredi 24 juin ;
- Ecole : Temps d'Activités Périscolaires : Rencontre avec les animateurs, les intervenants extérieurs, les parents d'élèves et les élus le vendredi 3 juillet à 16h30 à l'école communale
- - Réunion SCOT – Commission habitat logement le mardi 7 juillet à Bourg-en-Bresse ;

Prochain conseil municipal le vendredi 26 juin 2015 à 20h00

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 22 mai 2015

Répertoire des délibérations

Numéro de délibération	Objet
2015-026	Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité
2015-027	Programme voirie 2015
2015-028	Assainissement : Curage des lagunes et épandage des boues
2015-029	Diagnostic accessibilité des Etablissements Recevant du Public
2015-030	Aménagement du centre multiculturel – Emprunt de 120 000.00 €
2015-031	Subvention exceptionnelle
2015-032	Extension réseau eau potable et protection incendie
2015-033	CPINI de Cormoz - Acquisition matériel mise à niveau du pied de sirène
2015-034	CPINI de Cormoz - Achat habillement et petit matériel 2015
2015-035	Salon de Coiffure – Agrément pour la cession du fonds de commerce
2015-036	Aménagement du centre multiculturel - Avenants Marché travaux

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
PALLUD Corinne			
FION Bernard			
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique			
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
ALOTTO Patrice			
GUILLLOT Odile			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia			
VITTE Denise			
LAYAT Claude			